

L'impérieuse nécessité de se rassembler...

Les contraintes liées à la pandémie Covid-19 ne se sont pas estompées. Espérons que la vaccination nous permettra dans les prochains mois d'atteindre une immunité collective suffisante. Elle devrait nous permettre de retisser des liens sociaux profondément mis à mal par d'interminables interdictions de se rassembler... En attendant de retrouver une vie sociale indispensable au bon état de santé de chacun d'entre nous, veillons à respecter les gestes barrières qui nous permettront demain de retrouver un peu de convivialité dans le cadre de nos activités...

À l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons toujours pas qu'elles seront les mesures prises pour la pêche de loisir du bar pour la période d'avril à décembre 2021. Le plan pluriannuel prévoyait pourtant la disparition de tels dysfonctionnements et de ces mesures prises dans l'urgence et dénuées de tout bon sens. Nous allons demander, dans le cadre de l'EAA, une réelle prise en compte dans la Politique commune des pêches (PCP) de notre activité de pêche de loisir et contester cette situation inacceptable à laquelle nous sommes une nouvelle fois confrontés.

Dans une lettre établie en commun avec la FFPM, nous avons demandé à la ministre de la Mer une répartition plus juste entre pêche professionnelle et pêche de loisir du quota global de thon rouge alloué à la France. Sans même nous avoir entendus, la ministre nous a opposé une fin de non-recevoir qui témoigne d'un manque de considération et d'écoute pour des millions de plaisanciers au comportement écoresponsable et à l'origine d'un poids économique et sociologique considérable. Nous regrettons une telle attitude qui nous contraint à porter ce dossier devant les juridictions française et européenne. Forts de l'appui des pêcheurs concernés qui ont choisi de participer pleinement à cette opération y compris sur le plan financier et convaincus de la justesse de nos demandes, nous entendons bien utiliser tous les moyens juridiques pour obtenir gain de cause.

Beaucoup d'autres sujets nous préoccupent également : les attaques totalement injustifiées et sectaires des animalistes à l'encontre de la pêche de loisir, le manque d'intégration de nos activités dans les Aires marines protégées, l'absence de considération de la ministre à notre égard, les interventions abusives des services de police... Nous entendons malgré tout garder une attitude résolument constructive et souhaitons l'émergence d'un véritable dialogue dont la mise en place s'avère plus que jamais nécessaire et urgente. Je vous invite à consulter notre site fnpp.fr pour de plus amples informations sur le positionnement de notre fédération sur ces sujets.

Nous tiendrons finalement notre congrès national 2020 en fin d'été du 17 au 20 septembre 2021 à Biscarrosse. Les équipes du comité régional Aquitaine et du bureau national de la FNPP restent plus que jamais mobilisées et travaillent activement pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous comptons sur le soutien des instances locales, départementales et régionales. Nonobstant les contraintes résiduelles liées à la Covid-19 qui, je l'espère, seront grandement levées à cette époque, cet important congrès électif se présente sous un angle favorable et devrait nous permettre de consolider notre croissance et le bien-fondé de nos orientations. Pensez à prendre contact avec les responsables des différentes commissions et à leur faire part de vos observations et questionnements. Merci à tous de confirmer dès que possible votre participation et notez bien ces nouvelles dates dans vos agendas. Nous vous attendons très nombreux !

Comme vous pouvez le constater, les difficultés et les tensions de tous bords se multiplient. Pour y faire face, la FNPP, votre fédération, est présente sur tous les fronts pour représenter et défendre vos intérêts. Mais il va falloir aller plus loin et se rassembler encore davantage. Nous avons déjà entrepris une telle démarche en organisant, avec la FFESSM et la FCSMP, les assises de la plaisance et des pêches de loisir en mer. Les contraintes rencontrées ces derniers temps ne nous ont pas permis de poursuivre cet objectif comme nous l'aurions souhaité. Nous espérons que toutes les fédérations représentatives finiront par nous rejoindre, conscientes comme nous de l'impérieuse nécessité de se rassembler. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur du poids économique et sociologique porté par nos activités. Ensemble, tous ensemble, poursuivons notre combat, un combat honorable et juste. Forts de la justesse de nos propositions, restons déterminés et confiants.

Jean Kiffer
président de la FNPP